



**Séance extraordinaire du comité exécutif
du vendredi 26 juin 2020**

ORDRE DU JOUR ADOPTÉ

10 – Sujets d'ouverture

10.001 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du comité exécutif

10.002 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 30 juin

10.003 Ordre du jour

CE *Direction générale , Cabinet du directeur général*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 juin

20 – Affaires contractuelles

20.001 Contrat d'approvisionnement et de services autres que professionnels

CM Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction des sports - 1204332002

Accorder un contrat de services de gré à gré à l'OSBL Le Grand défi Pierre Lavoie, pour l'élaboration d'un concept de parcours ludiques et actifs dans le cadre du projet de voies actives et sécuritaires pour le déconfinement du COVID-19 / Dépense totale de 203 499,31 \$, taxes incluses (contrat: 184 999,37 \$ + contingences 18 499,93 \$) / Approuver un projet de convention de services à cet effet

20.002 Subvention - Contribution financière

CG Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat - 1205008004

Accorder une contribution financière, non récurrente, de 300 000 \$ à Centraide du Grand Montréal pour la mise en oeuvre de l'Initiative immobilière communautaire pour l'année 2020. Approuver un projet de convention à cet effet

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

20.003 Subvention - Soutien financier avec convention

CM Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1207796009

Accorder une contribution financière de 200 000 \$ à l'Association des sociétés de développement commercial de Montréal en lien à la COVID-19 - Approuver un projet de convention à cet effet

30 – Administration et finances

30.001 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CG Service de la culture - 1206218001

Aviser Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la ministre de la Culture et des Communications de l'intention de la Ville de renégocier les termes de l'entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et la ministre de la Culture et des Communications. Mandater le Service de la culture et le Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville de Montréal pour renégocier les termes de ladite entente-cadre (CG16 0493)

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Mise en oeuvre de l'entente-cadre entre la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications et la Bibliothèque nationale du Québec

30.002 Déclaration / Événement / Proclamation

CE Service de sécurité incendie de Montréal - 1206407011

Renouveler, pour une vingtième fois, l'état d'urgence sur le territoire de l'agglomération de Montréal pour une période de 5 jours, en raison des actions requises dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19

Compétence d'agglomération : Élément de la sécurité publique qu'est l'élaboration et l'adoption du schéma de sécurité civile et du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie

30.003 Recours judiciaires et règlement de litiges

CE Service des affaires juridiques, Direction des affaires civiles - 1200421002

Autoriser la Direction des affaires civiles à porter en appel un jugement de la Cour supérieure rendu le 27 mai 2020 accueillant la demande introductive d'instance re-modifiée d'Acier Century inc. condamnant la Ville de Montréal à payer in solidum avec 2 autres co-défendeurs la somme de 107 025 \$.

40 – Réglementation

40.001 Ordonnance - Autre sujet

CE Service du développement économique , Direction Mise en valeur des pôles économiques - 1201179011

Édicter des ordonnances, en vertu de l'article 22 du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043), rendant applicable ce règlement dans les secteurs « Berri », « Cavendish », « Chaumont », « Saint-Antoine Ouest », Laurentien-Lachapelle Phase 2 », « Ontario Phase 1 », « Ontario Phase 2 », « Saint-Dominique », « Clark », « Viau », « Louis-H. Lafontaine », « Drolet », « Laval », « William », « Jeanne-Mance » et « Saint-Antoine Est » - Modifier les ordonnances numéros 7, 17, 18, 19, 21, 28, 29, 30 et 31, édictées en vertu de l'article 22 du Règlement établissant le programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs (RCG 18-043)

Compétence d'agglomération : Élément du développement économique qu'est toute aide destinée spécifiquement à une entreprise

40.002 Règlement - Adoption

CM Service de l'urbanisme et de la mobilité , Direction de l'urbanisme - 1201128001

Adopter le règlement modifiant le Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments (11-018) pour modifier certaines dispositions administratives relatives à la validité et la caducité des permis de construction

70 – Autres sujets

70.001 Levée de la séance

CE Direction générale . Cabinet du directeur général

Levée de la séance